

Siège Social : 36000 Châteauroux
Adresse : 2 Place des Cigarières
Date de convocation : 4 mai 2026

Extrait des Délibérations du Conseil Syndical

Réunion du Mercredi 20 Mai 2026

L'an deux mil vingt six

Le 20 mai,

Le Conseil Syndical du Syndicat Départemental d'Energies de L'Indre dûment convoqué, s'est réuni à 10h00 en session ordinaire, au SDEI, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis Camus Président.

Secrétaire de séance : M. Claude VIDAL

Nombre de membres en exercice : 49

Votes exprimés : Pour : 41/ Contre : 0 / Abstention : 0

Étaient présents (40)

BLANC Gilbert, BOQUET Antoine, BRUNEAU Laurent, BRUNET Michel, CAILLAUD Stéphane, CAMUS Jean-Louis, CHALMAIN Eric, CHAMBONNEAU Delphine, CHAUSSEMY Guillaume, CHAUVEAU Thierry, COTINAT Philippe, CRON Yves, DARINOT Alexandra, DELORT Stéphane, DELYS Dominique, DESIRE Serge, DUBREUIL Karine, EMERY Franck, FERRET Christophe, GABILLON Dominique, GIMENEZ Fabrice, GOURLAY Philippe, GREGOIRE Thierry, HIVERNAT Florent (suppléant de M. Millan Vincent), HURBAIN Luc, IMBERT Tony, LAFONT-MOREAU Pierre, LEMAIGRE Patrick, MABON Annick, METIVIER Philippe, MILLIN Yohan, PALLEAU Bruno, PICOUT Laurent, POINTIERE Michaël, RICHAIR Jean-Louis, ROBIN Serge, ROBIN Guy, VERRIER Eric, VIDAL Claude, VOITIER Brigitte.

Étaient absents (7)

BOUE Gaëtan, CHAUVAT Jean-Marc, LEGER François, LION Michel, MERLEN Régis, PASCAUD Jean-Pierre, VIAUD Philippe.

Était excusé et a donné pouvoir (1)

AVEROUS Gil a donné pouvoir à IMBERT Tony.

Était excusé (1)

ELBAZ Xavier.

Objet : Désignation du représentant du SDEI à la société d'économie mixte « Enercentre Val de Loire » ENERCVL

Créé en 2012 par le Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire (SIEIL), EnerSIEIL a initié le développement des énergies renouvelables en Indre-et-Loire. Grâce à son expérience et aux nombreux projets aboutis, les différents syndicats d'énergies de la région Centre-Val de Loire ont souhaité élargir son périmètre d'action à la région toute entière.

En 2018 EnerSIEIL devient EneR CENTRE-VAL DE LOIRE et porte des projets de méthanisation, de photovoltaïque, d'éolien et d'hydroélectricité dans toute la région et au-delà. Cette Société Anonyme d'Economie Mixte Locale (SAEML) propose, développe et investit dans des projets réellement bénéfiques pour le territoire. Elle accompagne les syndicats d'énergie dans le conseil et l'assistance auprès des collectivités désireuses d'investir dans les énergies renouvelables et d'accélérer la transition énergétique.

EneR CENTRE-VAL DE LOIRE place la transition énergétique au cœur des territoires.

EneR CENTRE-VAL DE LOIRE s'engage pour que la valeur ajoutée des projets Energies Renouvelables reste sur le territoire. EneR CENTRE-VAL DE LOIRE s'emploie à :

- Participer activement à la transition énergétique ;
- Augmenter la part d'énergie renouvelable produite en Région Centre-Val de Loire dans le mix énergétique
- Valoriser les entreprises de la Région Centre-Val de Loire ;
- Protéger les intérêts des collectivités et des citoyens.

EneR CENTRE-VAL DE LOIRE propose 3 types d'accompagnements :

- Développement en propre : portage de projets d'énergies renouvelables en propre, de la prospection à la réalisation de l'installation en passant par l'obtention du permis de construire.
- Co-Développement : apport d'une expertise technique et d'un réseau institutionnel pour l'émergence des projets d'énergies renouvelables.
- Accompagnement : prestations pour accompagner les collectivités dans le déploiement des énergies renouvelables sur leur territoire (assistance à maîtrise d'ouvrage, diagnostic territorial, conseil technique, etc.).

Dans le cadre de notre Actionnariat à la Société d'Economie Mixte « CENTRE VAL DE LOIRE ENERGIES».

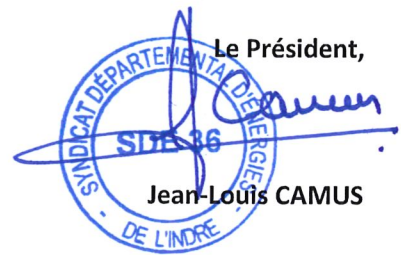
Il convient de désigner un représentant du SDEI qui sera amené à siéger au sein de la Société d'Economie Mixte.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité :

Article unique : Désigner M. Jean-Louis CAMUS comme représentant du SDEI à la Société d'Economie Mixte « CENTRE VAL DE LOIRE ENERGIES »

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Louis CAMUS

Secrétaire de Séance :


Claude VIDAL

